

**Projet de consortium académique AC1 2018-2020**  
**Appel à projets Erasmus+ 2018**

**Grille de sélection des personnels**

La sélection des personnels est réalisée par chaque membre du consortium sur la base des critères de sélection énumérés ci-dessous.

- les besoins en formation, définis par auto-évaluation, évaluation des inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et entretiens professionnels des responsables de services;
- l'implication dans les établissements respectifs;
- la volonté de coopérer de manière effective dans l'élaboration de projets;
- l'engagement à s'inscrire dans un parcours de formation ne se limitant pas à la mobilité mais incluant des activités préparatoires, le réinvestissement des acquis d'apprentissage ainsi que l'engagement à devenir personne ressource pour les compétences acquises et/ou développées.

NOM Prénom	Critères						Observations


Veuillez expliquer la procédure mise en place et les critères retenus pour la sélection des personnels dans votre établissement :